Mise aux standards CNIG des documents d'urbanisme

Versement sur le géoportail de l'urbanisme (GPU)

Programme partenarial 2020

Support / Format
Numérique

Référent / Contact
Boris Loichot / bloichot@autb.fr
Caroline Petit / cpetit@autb.fr

Accès
https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

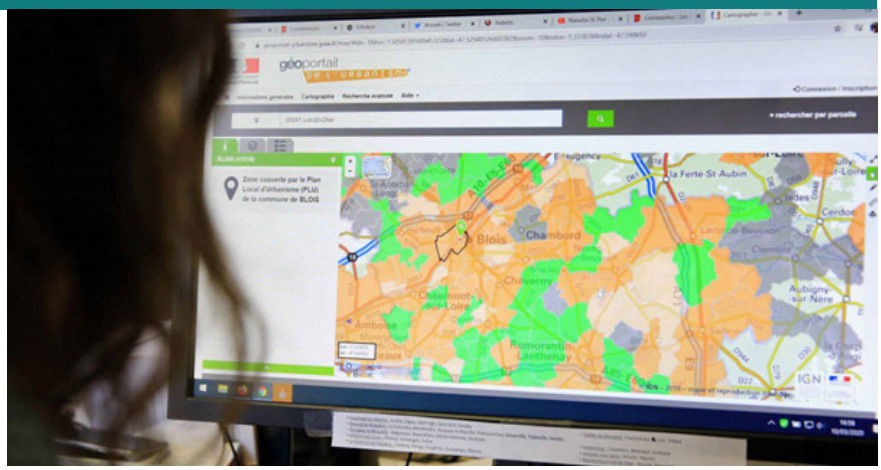

Le contexte législatif

En 2007, le Parlement européen adopte la directive dite INSPIRE. Elle a pour objectif de favoriser l'échange de données au sein des pays membres de l'UE et prévoit également la mise à disposition d'informations géolocalisées sur le développement durable, dont l'urbanisme. Dans ce cadre, les pays membres ont l'obligation légale de numériser leurs documents d'urbanisme. La France missionne donc le Comité National de l'Information Géographique (CNIG) afin qu'il produise des standards, permettant aux collectivités de dématérialiser leur Carte Communale, PLU, PLUi, SCoT, etc.

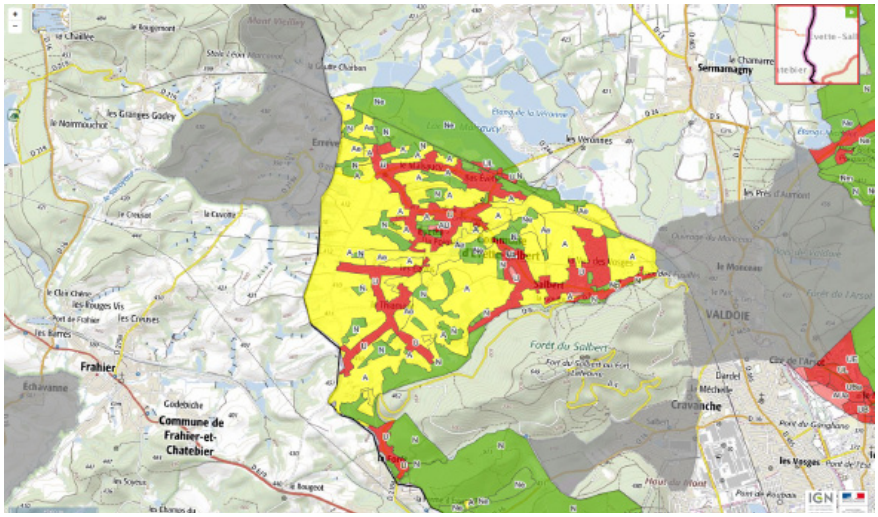

Le bilan à la fin du premier semestre 2020

Le département du Territoire de Belfort accuse un certain retard (seulement 16 PLU et une carte communale publiés sur les 77 communes qui ne sont pas sous RNU, d'après le géoportail). Néanmoins, une vraie dynamique s'est enclenchée depuis l'échéance du 1er janvier 2020.
Pour preuve, durant le premier semestre de cette année, l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a mis aux standards CNIG 10 PLU pour lesquels elle a apporté sa participation. La plupart d'entre eux est déjà publiée et consultable sur le géoportail. Quant au SCoT du Territoire de Belfort, il est en attente de la prochaine mise à jour de la plateforme et sera donc également bientôt consultable.

Les objectifs du géoportail

L'objectif premier de la dématérialisation des documents d'urbanisme est de les rendre facilement accessibles à tous, que ce soit aux entreprises, aux administrations ou aux particuliers. Ils sont librement consultables grâce au « géoportail national de l'urbanisme », à savoir le GPU.
Depuis le 1er janvier 2020, les collectivités qui approuvent ou révisent un document ont l'obligation de le publier sur le GPU, c'est ce qui leur donne un caractère exécutoire et opposable.

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
10 rue Aristide Briand 90000 Belfort - 03 84 46 51 51 - contact@autb.fr
www.autb.fr